

### D'UN MOT...



#### Acte 2

Dès 2007, l'ANMSM a sensibilisé ses adhérents aux enjeux d'une prise en compte de l'environnement en élaborant la Charte en faveur du développement durable dans les stations de montagne. Beaucoup a été fait depuis, puisque plus de 2000 actions d'envergure diverse ont été menées en station dans les domaines de l'eau, des déchets, de la mobilité, des économies d'énergie, de la biodiversité et de la sensibilisation de nos concitoyens... Ces sujets trouvent désormais - et pour longtemps - un écho dans nos stations. Bravo aux Maires qui ont su mettre en œuvre cette démarche d'amélioration continue. L'élan ne doit toutefois pas céder à l'essoufflement. Il est important de renforcer la mobilisation des stations. L'ANMSM entend miser, dès l'an prochain, sur sa nouvelle plateforme Développement durable sur son site Extranet et des supports innovants de communication pour entrer dans l'"Acte 2" de cette démarche.

■ Gilbert Blanc-Tailleur  
Président de l'ANMSM

#### ■ Il a dit

"Une part croissante des touristes souhaite vivre une nouvelle expérience de naturalité et d'authenticité, accompagnée de services plus poussés de type spa ou aqua-relaxation" - Xerfi, société d'études ayant publié en octobre "Immobilier et hébergement touristique en stations de sports d'hiver".

#### ■ Le chiffre

# 136 euros

c'est la somme dépensée par un client étranger (par nuit et personne) dans une station de Rhône-Alpes, selon une étude menée par le cabinet Contours pour Atout France, la CDC, Rhône-Alpes Tourisme, Savoie-Mont-Blanc Tourisme et DSF. La dépense d'un client français est inférieure (108 euros). Parmi les étrangers, les Britanniques sont les visiteurs les plus "généreux" (152 euros), les Belges les plus "raisonnables" (124 euros).



SKI FRANCE

Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

### CLASSES DE NEIGE

## Un documentaire pour relancer les classes de neige



Jean-Jacques Catreux : "Pendant 25 ans, comme professeur puis directeur d'école, j'ai encouragé ces séjours. Vous partez avec une classe, vous revenez avec un groupe".

L'ANMSM a produit un documentaire, séquencé en 7 épisodes, qui retrace l'organisation d'une classe de neige pour témoigner de l'intérêt de cette expérience unique auprès des professeurs. Des élèves de Saint-Aubin-des-Châteaux (Loire-Atlantique) ont séjourné à Saint-François-Longchamp (Savoie) l'hiver dernier. Ce documentaire, réalisé en partenariat avec le SNMSF, sera diffusé prochainement, notamment sur Internet. Associé au tournage, Jean-Jacques Catreux, enseignant à Saint-Aubin-des-Châteaux, nous livre ses convictions sur les classes de neige.

**Pourquoi ces classes doivent être promues :** "Pendant 25 ans, comme professeur puis directeur d'école, j'ai encouragé ces séjours. Vous partez avec une classe, vous revenez avec un groupe. Ces classes, comme d'autres projets (rencontres sportives, chorales, pièces de théâtre) que j'ai organisés, donnent du sens aux apprentissages et font que la pédagogie,

mêlée d'éducation citoyenne, laisse des marques durables dans la scolarité".

#### Un projet "pour toute l'année"

**Leurs conditions de réussite :** "J'en vois trois : sur place, avoir des activités en extérieur. On ne fait pas 1000 km pour rester en classe. Par ailleurs, l'enseignant doit être volontaire: c'est lui qui est 24h/24 avec les élèves, rassure les parents, mène les activités. Enfin le projet doit animer la classe toute l'année. Dès septembre, il faut savoir où on ira. Les élèves seront associés à la préparation; de retour, l'enseignant utilisera, dans les différentes matières, ce qui a été rapporté".

**Conseils aux Maires :** "Pour que la classe coûte le moins possible aux familles, les associations périscolaires m'aidaient, ainsi que la mairie et le département. Les stations d'accueil auraient-elles pu le faire ? Pourquoi pas, pour nous fidéliser. En tout cas elles devraient plus s'intéresser à nos activités chez elles, afin de nous aider à organiser le séjour".

**Données** - L'ANMSM améliore les passerelles de distribution de données mises en œuvre avec la collaboration de Lumiplan et Sitra, afin d'éviter aux stations de multiples saisies. L'ANMSM récupère les données Neige de Lumiplan saisies tous les jours par 38 stations. Pour la saison 2012-2013, elle les récupérera toutes les 30 minutes (contre toutes les heures l'an dernier). La passerelle Sitra concerne les données touristiques. Cet hiver sont intégrés les hébergements et les restaurants en plus des événements, séjours, activités et équipements de loisirs de 53 stations de l'ANMSM.

**Déchets** - La campagne 2012 de ramassage de déchets en montagne organisée par Moutain Riders, en partie financée par l'ANMSM, a mobilisé 7200 volontaires sur 100 sites. Plus de 50 tonnes de déchets ont été ramassés, soit 500 kg par station - contre 350 en 2011. Cette augmentation est liée en partie au nombre accru de volontaires qui, entre 2009 et 2012, a doublé. La campagne s'est déroulée de mai à septembre. Collectées sur les pistes, sous les télésièges, dans les sentiers ou au bord de cours d'eau, ces 50 tonnes de déchets sont de nature toujours aussi variée : plastiques, métaux, verres, mégots...

**Formation** - Le décret du 2 mai 2012 sur les formations de pisteurs-secouriste et de maître pisteurs-secouriste a été publié au JO du 4 mai. Il consacre au niveau réglementaire le principe selon lequel les pisteurs-secouristes exercent leur mission dans le cadre d'une structure en charge de la sécurité et du secours sur les domaines skiables, dont le responsable et son suppléant sont agréés par le Maire. Il intègre de nouvelles dispositions applicables à l'enseignement des premiers secours en équipe ainsi qu'un dispositif de validation des acquis de l'expérience. Un projet d'arrêté ministériel, porté par la FNSSDS -dont est membre l'ANMSM -, a été adressé à la Direction de la sécurité civile.

PAROLE DE PARTENAIRE

## Pouvoirs de police et nouvelles activités

Avocat à Albertville, Maurice Bodecher répond à nos questions sur les pouvoirs de police du Maire, confronté à des demandes d'activités nouvelles - et à risques.

**Maitre, les Maires reçoivent de plus en plus de demandes de pratiques d'activités nouvelles, par exemple nocturnes. Comment les accueillir ?**

Ces demandes reflètent une évolution des pratiques, qui ne se cantonnent plus au ski ou au surf. Il est conseillé de prendre des précautions proportionnées aux risques engendrés, par des mesures limitées dans le temps et l'espace. Pour les événements nocturnes, par exemple, je suggère une ouverture spéciale de pistes avec des horaires limités et une sécurité appropriée.



**Maurice Bodecher, avocat à Albertville :** "Pour être légal, un arrêté municipal ne doit pas édicter une interdiction générale et absolue".

interdits : piétons, raquettes, luges, motoneiges ou tout autre engin motorisé ou non". Les Maires disposent aussi sur le site de l'ANMSM d'un outil intitulé "Prévention Sécurité Secours sur les domaines skiables", qui recense les règles en la matière.

**Prenons l'exemple de la luge qui a fait l'objet d'affaires récentes. Comment organiser sa pratique ?**

Les arrêtés prévoient généralement l'inter-

**Comment "cadrer" ces activités sans s'exposer à un recours pour excès de pouvoir ni à des risques pénaux ?**

Pour être légal, un arrêté municipal ne doit pas édicter une interdiction générale et absolue qui irait à l'encontre de la liberté d'aller et venir. La rédaction sera donc précise et proportionnée. Par exemple "L'accès et la circulation sur les pistes sont interdits aux personnes non chaussées de ski ou d'un équipement de glisse autorisé. Sont notamment

la luge sur les pistes de ski. La création d'espaces dédiés à cette pratique a donc vocation à se généraliser afin de garantir une plus grande sécurité. Dans ce cas, les Maires prévoiront une réglementation sur les conditions de fonctionnement et de sécurité de la zone avec un périmètre défini, des mesures de protection adaptées, une signalétique aux usagers sur les dangers éventuels, un accès déterminé et des horaires fixes.

### QUESTION RÉPONSE: ŒUVRES PHOTOGRAPHIQUES ET DROIT D'AUTEUR

Les stations et leurs offices de tourisme (OT) utilisent des clichés pour promouvoir leur destination. Pour rester dans la légalité, un certain formalisme contractuel doit être respecté. Pour qu'un photographe invoque un monopole sur ses œuvres, il doit se prévaloir d'un droit "d'auteur" défini, pour la première fois, par une loi du 3 juillet 1985. Les normes applicables à ce droit sont intégrées dans le code de la propriété intellectuelle. Pour bénéficier du droit d'auteur, les clichés doivent faire preuve d'originalité dans la forme et l'auteur doit avoir mis de "lui-même" dans son œuvre (sa "patte") - la jurisprudence parle "d'empreinte de la personnalité". Dès lors,



si un office de tourisme fait appel à un photographe, le contrat définira le cadre applicable. Il doit prévoir l'étendue, la destination, le lieu de l'exploitation, sa durée et les modes d'exploitation de l'œuvre. Chaque droit cédé fera l'objet d'une mention et devra être délimité. L'intégrité de l'œuvre sera à respecter. S'agissant de la rémunération de l'auteur, le principe est celui de la rémunération proportionnelle aux recettes issues de la vente ou de l'exploitation. La violation du droit d'auteur est un délit de contrefaçon (3 ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende). En cas de litige, une transaction à l'amiable est possible avec l'auteur, avant un éventuel contentieux.

## Territoires de montagne et très haut débit



Jean-Paul Amoudry,  
Sénateur de Haute-Savoie

La feuille de route du numérique français doit être dévoilée par le Gouvernement en février 2013, l'élaboration des politiques européennes à venir sera finalisée en juin prochain. Les élus de montagne ont donc quelques mois pour faire entendre leurs spécificités.



Pierre Hérisson,  
Sénateur de Haute-Savoie

Les montagnes sont-elles les "laissées pour compte" de l'aménagement numérique du territoire ? Cette question était au centre de l'EMICT-Forum organisé mi-novembre à Seynod, auquel l'ANMSM était invitée.

Le constat est clair : de trop nombreux espaces montagneux sont en zones "blanches" (sans accès à l'ADSL) ou "grises" (ADSL à faible débit).

Les opérateurs privés ont investi dans les zones les plus denses, alors que l'accès "de tous les Français" au très haut débit est envisagé dans 10 ans dans le Plan France numérique. Ce forum a permis aux élus, ainsi qu'à des experts, industriels et parlementaires, de croiser leurs points de vue.

### Faciliter le tourisme d'affaires

Président de l'ANMSM, Gilbert Blanc-Tailleur estime que l'équipement des stations en haut et très haut débit est un double enjeu. "Une connexion Internet rapide et fiable ajoute à la qualité de l'offre touristique. C'est

aussi incontournable pour les stations qui souhaitent se positionner sur le tourisme d'affaires". Et de conclure: "Le numérique ouvre à chaque station de multiples opportunités. Saisissons-les !".

Jean-Paul Amoudry, Sénateur de Haute-Savoie, a décrit un "triple défi technique, financier et politique", et indiqué que l'équipement en fibre optique serait réalisé dans les stations du département d'ici 5 ans. Si la fibre optique semble la solution la plus intéressante en termes de rapidité de débit et de confort d'utilisation, Pierre Hérisson, Sénateur de Haute-Savoie, a plaidé pour la "complémentarité des technologies". Il suggère de "recourir aussi à l'ADSL, au numérique satellite ou terrestre, ou à toute autre technologie qui ferait ses preuves, plutôt que de se caler passivement sur une couverture probable de nos territoires par la fibre en 2025".

*EMICT Forum, organisé par PPPAgency le 13 et 14 novembre à Seynod.*

## COMMUNICATION

### Fête du Ski et de la Neige, deuxième édition !

Faire découvrir la montagne et ses plaisirs ! Telle est l'idée de la Fédération Internationale de Ski (FIS), qui a créé l'an dernier le "World Snow Day", baptisé en France "Fête du Ski et de la Neige". L'édition de janvier 2012 a rencontré un incroyable succès ! 25 pays ont proposé des manifestations, concours ou démonstrations. Au total, 200 000 personnes ont ainsi participé à



cette fête planétaire.

En 2013, France Montagnes renouvelle son soutien à cet événement. Rendez-vous le dimanche 20 janvier ! But de l'opération : parler de la montagne et de ses activités de loisir au plus grand nombre.

Pour cette deuxième édition du World Snow Day, 30 pays seront mobilisés et plus de 120 événements sont déjà programmés.

## ON-LINE

### ✿ Rythmes et calendriers scolaires -

Si, lors de la remise du rapport de concertation sur "la Refondation de l'école", l'ANMSM s'est "félicitée" du mercredi travaillé dans la perspective d'un retour à la semaine à 4,5 jours ; elle s'est en revanche inquiétée de la recommandation du "tout zoner ou rien zoner". L'ANMSM a donc rappelé son absolu attachement au maintien du zonage des vacances intermédiaires, indispensable à l'activité touristique en stations et à la nécessité de programmer les vacances de printemps plus tôt en avril.

### ✿ Relations institutionnelles -

En octobre, l'ANMSM a été reçue à deux reprises par le gouvernement. Le 11 octobre, Gilbert Blanc-Tailleur rencontra Sylvia Pinel, Ministre du Tourisme, pour défendre les positions de l'association sur les rythmes scolaires (samedi matin non travaillé, zonage des vacances intermédiaires) et faire le point sur le dossier "crucial" de la rénovation de l'immobilier de loisirs. La semaine suivante, Pierre Balme, Président pour l'ANMSM du Comité de gestion Famille Plus, a été reçu par le cabinet de la Ministre de la Famille afin de présenter le label, détenu par 43 stations de montagne.

### ✿ Publication -

Atout France a publié le premier volet d'un travail d'analyse du tourisme de montagne. Consacré à "l'offre et la fréquentation" (été comme hiver), ce "panorama" décrit, par massif ou station, les façons dont le tourisme de montagne, qui "se déploie sur un tiers du territoire", est structuré. Il prolonge la parution du Carnet de route de la Montagne en 2011. Il rappelle que si la France a conquis la 1ère place mondiale des destinations de montagne, "une mobilisation face à l'érosion des clientèles" est "nécessaire". Le prochain volet - dans quelques semaines - sera consacré à "l'emploi et aux retombées économiques", le troisième à "l'intelligence territoriale et concurrentielle".

## TENDANCES

### Vidéoparks



A Saint-Lary-Soulan, une caméra a été installée il y a trois ans dans le Livepark, pour filmer les exploits des utilisateurs de la rampe de saut à ski. Les 8-10 derniers mètres sont filmés, et via le forfait, les sauteurs retrouvent la vidéo sur Internet. Chez eux ou sur leur smartphone, ils peuvent la visionner et/ou la partager sur les réseaux sociaux. L'initiative, portée par la société des remontées mécaniques, est un "plus", remarque Christian Portello, directeur de l'Office de Tourisme. "C'est ludique, les "riders" peuvent s'améliorer en regardant leurs sauts, mais surtout, ils transmettent leurs films. Des tas de gens découvrent leurs exploits "made in Saint-Lary".

### Rajeunir l'image de la station

Ce service n'étonne plus le directeur. "Nous sommes sur Facebook, Twitter ou Pinterest depuis le début. C'est un élément fort de notre promotion, même si nous ne vendons pas de séjours via ces réseaux".

Cette e-réputation rajeunit l'image de la station, mais comporte aussi des contraintes. "Il ne faut pas compter son temps, des messages peuvent être envoyés à 2h du matin, il s'agit d'être réactif - mais c'est intéressant. Les réseaux donnent des informations sur la façon dont est perçue la station".

Christian Portello est plus concentré cette saison sur le nouvel espace Enfants qui vient d'ouvrir. La station a fait là "un gros investissement", justifié par l'"esprit Famille" qu'elle revendique. Il permet aussi à Saint-Lary d'honorer les exigences du label *Famille Plus*, qui prévoit de se doter "d'un espace pour enfants, du plus petit au plus grand".

## PAROLE D'ADHÉRENT

# "Trop de Français skient à l'étranger"

Maire du Bonhomme (station du Lac Blanc), Roger Bleu livre son regard sur l'actualité de...

✳ **Sa station :** "Nous avons décidé de faciliter l'accès du Lac Blanc et ses sports aux personnes handicapées. Les 40 moniteurs sont formés, et nous avons acquis des équipements comme des goëlettes, sortes de kartings sur roues permettant de prendre seul un télé-siège. Nous avons de longue date cette sensibilité au handicap, sans doute parce que des habitants sont handicapés et qu'un de nos hôtels fait beaucoup pour être accessible. L'investissement

s'est élevé à 25 000 euros et permettra à la station de se distinguer des autres en termes d'image. Il nous a semblé important de faire preuve de solidarité vis-à-vis de ces clients-citoyens".

✳ **Son massif :** "Les Vosges suscitent un regain d'intérêt chez les amateurs de montagne. Les clientèles locales ou belges, en particulier, nous fréquentent plus car elles ne veulent plus prendre l'avion ou rouler des centaines de kilomètres pour trouver un décor neigeux. Par ailleurs, le massif est "bon marché", en termes d'hébergements ou de forfaits. Il propose aussi des stations "locomotives" comme Gérardmer ou La



"Nous travaillons en intercommunalité mais les efforts doivent maintenant être articulés entre EPCI" suggère Roger Bleu.

Bresse, qui rivalisent avec les plus grandes, et des stations comme la notre, qui complètent l'offre. C'est un territoire multifacettes, riche de solutions et qui convient aux familles comme aux jeunes, aux amateurs de patrimoine comme de glisse originale. En outre, l'Alsace n'est pas loin, avec ses marchés de Noël, ses vignobles et ses spécialités culinaires".

✳ **La montagne :** "Nous devrions faire plus pour garder les Français qui skient en

Autriche, Suisse ou Allemagne. Séjours "tout inclus", navettes post-TGV, séjours "packagés": le client veut qu'on lui facilite la vie. De plus, nous ne raisonnons pas assez au niveau du massif. Les stations agissent trop seules, même si elles recourent plus à l'intercommunalité. Mais c'est d'"inter-intercommunalité" qu'il est question maintenant ! Un tel millefeuille n'est plus possible. Enfin, nous sommes aux prémices de l'OT numérique. Tout cela prend du temps, mais nous prenons du retard. Le tourisme est une économie "comme les autres". C'est une chance pour la France, plus que la "grande industrie" sur laquelle personne ne compte plus".

## A VENIR

■ 11/12 : Bureau de l'ANMSM

■ 12/12 : CA de l'ANMSM

■ 17/12 : Résultat de la 1ère enquête conjoncturelle sur l'état des réservations par l'Observatoire des Stations de Montagne

(OSM) (dates des résultats suivants : 14 janvier, 11 février, 18 mars et 15 avril - sous réserve de modifications de dernière heure)

■ 20/01 : Fête du ski et de la Neige (2ème édition) couplée avec la première Journée nationale de la raquette



SKI FRANCE

Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

Cîmes Infos est édité par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne - 9 rue de Madrid- 75008 Paris - Tél. : 01 47 42 23 32  
Directrice Générale : Christine Laymard - Comité de rédaction : Jean-Louis Le Bras, Laure Froissart, Olivier Rival, Tamara Mejias  
Rédaction : Bruno Leprat - Réalisation : Roland Tchertoff  
Email : bienvenue@stationsdemontagne.fr - Site de l'Association : www.anmsm.fr

## 52 stations en action depuis 2007

Les stations signataires ont multiplié les actions pour préserver l'environnement. Bilan des actions recensées :

- Réduction des gaz à effet de serre (GES)

✿ **Energie : 227 actions**, parmi lesquelles la chaufferie bois de La Bresse pour valoriser les ressources locales (600 tonnes/an de CO2 non rejetées)

✿ **Transports : 361 actions**, dont l'ascenseur valéen de Saint-Lary-Soulan (59 400 km "non parcourus" en voiture par hiver)

✿ **Habitat : 63 actions**, dont la chaufferie biomasse de La Plagne (4 000 tonnes/an de CO2 non rejetées)

✿ **Tourisme : 239 actions**, dont le déploiement de la norme ISO 14001 dans les domaines skiables (23 déjà certifiés).

- Protection des ressources naturelles :

✿ **Eau : 245 actions**, dont l'ouverture de stations d'épuration à Courchevel et au Corbier prenant en compte les variations de charge liées à la saisonnalité des activités

✿ **Biodiversité : 277 actions**, dont la préservation des "zones humides" à Saint-Martin-de-Belleville, la réouverture du milieu pour le pastoralisme à Chamrousse ou l'abandon du salage aux 2 Alpes.

- Réduction et valorisation des déchets : **335 actions**, dont la mise en place du tri sélectif dans la communauté de communes de Cians-Var (Valberg). En 2011, 25% des déchets de l'EPCI ont été triés et recyclés.

- Information des populations pour inciter chacun à agir en matière d'environnement : **323 actions**, pour favoriser l'information des populations. Citons pour exemple, la campagne de sensibilisation sur le domaine de Font-Romeu, grâce à l'installation de bannières géantes sur les pylônes de remontées mécaniques et la distribution de cendriers de poche en carton.

## La Charte de l'ANMSM

### ÉCOLOGIE

## La Charte en faveur du développement durable des stations a cinq ans

Initiée en 2007 par l'ANMSM, la Charte en faveur du développement durable des stations de montagne était une première dans le monde territorial. Depuis, 52 stations l'ont signée. Retour sur une démarche qui va connaître de nouveaux développements en 2013.

### 1/ Une commission dédiée

Consciente des enjeux liant évolutions sociétales et incertitudes climatiques, voulant favoriser leur prise en compte dans l'élaboration des projets des stations, l'ANMSM a mis en place en 2006 une commission intitulée "Aménagement du territoire et développement durable".

Présidée par Guy Vaxelaire, Maire de La Bresse, l'instance s'est attelée à rédiger une amorce de "charte" abordant les thématiques du développement durable tout en prenant en compte les spécificités des communes supports de stations de ski. Un groupe, intégrant un ensemble d'acteurs nationaux (dont l'ADEME et Mountain Rider), a travaillé pour structurer la Charte et rédiger les "engagements" - 130 au total - proposés aux stations.

### 2 / Huit thématiques, 130 engagements

Officialisée en 2007, la charte a repris l'ensemble des thématiques du développement durable - notamment l'eau, les transports, l'énergie, les déchets et la biodiversité. Objectif de la démarche : amener les signataires à atténuer les impacts de leur activité sur l'environnement, et les inviter à se préparer aux changements climatiques.

Afin d'aller plus loin qu'une signature "d'intention",

l'ANMSM a développé des outils d'accompagnement : outils de diagnostics, fiches actions, Extranet..., et aidé une dizaine de stations à réaliser un "Bilan Carbone®". L'initiative - une "première" - a mis en lumière les postes les plus émetteurs de gaz à effet de serre.

### 3 / Des perspectives réaffirmées

Grâce à la démarche, les Maires maîtrisent mieux les outils et concepts du développement durable. Ils peuvent notamment prioriser et planifier leurs projets.

Pour autant, l'ANMSM "doit améliorer la mise en réseau des stations afin de stimuler la réalisation de projets innovants et impulser une nouvelle dynamique à la Charte, estime Guy Vaxelaire".

C'était l'objectif de la première réunion organisée pour les élus et leurs coordinateurs chargés de la mise en œuvre de la Charte, à Lyon en juin dernier.

Depuis, une enquête a été menée auprès des stations sur leurs attentes à l'égard de la Charte. Deux axes seront explorés en 2013 : améliorer la visibilité de la démarche des stations et optimiser l'animation de ce "réseau" via le partage de bonnes pratiques.

### PAROLE D'EXPERT

## Le développement durable, pour rester "attractif"

Directeur de l'ADEME Rhône-Alpes, région "en pointe" sur le développement durable, Nordine Boudjelida voit dans les signataires de la Charte des "précurseurs": "Aujourd'hui, les territoires doivent se préoccuper de développement durable pour préserver leur qualité de vie, donc leur attractivité. En cela, les stations de ski, avec cette Charte, ont



Nordine Boudjelida, Directeur de l'ADEME Rhône-Alpes : "Il faut que la mobilisation demeure!"

été avant-gardistes. Elles ont devancé des initiatives comme l'éco-label européen "services d'hébergements touristiques". Il est vrai que la Montagne est un écosystème particulier. Les Maires de l'ANMSM ont raison de vouloir le protéger.

### Vers la "sobriété" environnementale

"L'actualité, qui met en avant la nécessité pour la France de réussir

► sa "transition" énergétique, leur donne raison. Cette Charte était d'actualité, elle le reste. Car le défi est de taille. Comment s'orienter vers la "sobriété" environnementale, en réduisant notamment les GES et la consommation énergétique ? Toutes les approches sont bienvenues. En tout cas, que ce soit en matière de transport, de

déchet, d'énergies renouvelables ou efficacité énergétique, nous appuyons les stations de nos retours d'expériences, méthodologies et moyens. "Il faut que la mobilisation demeure. Tel était le message de la Conférence environnementale de septembre; tel est mon message à l'ANMSM pour l'anniversaire de "sa" charte".

## Ce que montrent les Bilans Carbone®

Le diagnostic réalisé sur 10 stations en 2007 a révélé que le premier poste d'émission de gaz à effet de serre (GES) sur une station était les transports pour 57% des émissions. Les bâtiments - résidentiels et tertiaires - génèrent 27% des émissions. Quant à l'activité ski (remontées mécaniques, damage et

neige de culture), elle a été estimée à 2% des émissions. Ce bilan a été réalisé avec le support de l'ANMSM à La Bresse, Le Corbier, Courchevel, Les 2 Alpes, Morzine-Avoriaz, Les Orres, Saint-Lary-Soulan, Saint-Martin-de-Belleville, Valberg et Val d'Isère par le bureau d'études Solving Efeso.

## PAROLE DE RÉFÉRENT

### "J'accompagne chaque commune dans son plan d'action"

Baptiste Vaudon, chargé de mission à la Communauté de communes du Massif du Sancy, coordinateur local de la Charte

#### \* Quand votre EPCI s'est-il intéressé à la Charte ?

Tout a commencé au début de l'année 2009, quand deux stations ont adhéré à l'initiative de l'ANMSM, le Mont-Dore et Besse-Super Besse. En juin, la communauté - 16 communes - a suivi.

#### \* Que s'est-il passé alors ?

Nous avons fait un diagnostic puis recensé des actions (4 à 5) par commune. Ce travail s'est achevé mi-2011. Depuis, nous accompagnons chacune dans la mise en place de son "plan" d'action.

#### \* Quelles actions ont été retenues par plusieurs stations ?

J'en cite trois: l'optimisation de l'éclairage public, le moindre emploi des produits phytosanitaires par les espaces verts ou la

recupération des eaux de pluie sur les bâtiments techniques.

#### \* En quoi consiste votre rôle de "réfèrent" de la Charte ?

J'aide les communes à "assimiler" la démarche. Je veille aussi à la mise en réseau de leurs chantiers avec ceux du Parc des Volcans d'Auvergne ou des Réserves Naturelles, dont des ambitions sont identiques.

#### \* Quels sont vos projets pour 2013 ?

Je vais me concentrer sur les chantiers en cours. Fin 2013, 75% des actions démarrées par les communes devraient être finalisées. Dès janvier, je vais aussi aider les 5 dernières communes de l'EPCI qui n'avaient pas souscrit à la démarche, à y entrer pleinement.

Baptiste Vaudon : "Fin 2013, 75% des actions démarrées par les communes devraient être finalisée".

## En savoir plus

\* un bilan des 5 ans de la Charte sera prochainement disponible sur le site Internet de l'ANMSM. Contact à l'ANMSM : Olivier Rival.

\* selon un récent sondage Harris interactive réalisé

pour les Trophées du tourisme responsable, 84% des Français ont déjà entendu parler du "tourisme responsable", bien que cette définition soit floue pour la moitié d'entre eux, et 19% l'auraient déjà "pratiqué".

## PAROLE D'ÉLU

### "La Charte est ambitieuse"

Pascal Combaz-Deville, conseiller municipal, président de la commission Environnement de Beaufort (station d'Arêches-Beaufort)

#### \* Qu'apporte la charte à votre commune ?

Une meilleure prise en compte de l'environnement et du développement durable, en lien avec la station et notre contexte montagne. Elle permet aussi de fédérer autour de sujets très concrets

comme les déplacements, le logement

des saisonniers ou les économies d'énergie.

#### \* Quels conseils adressez-vous aux stations qui veulent se lancer ?

Je leur suggère de prendre le temps de faire un état des lieux pour savoir où en est la station par rapport aux 130 engagements de la charte, d'associer la population et les "forces vives", enfin de cibler les actions sur ce qui semble le plus important.

#### \* Quels sont vos projets pour 2013 ?

En lien avec la station, nous voulons favoriser le co-voiturage et instaurer un système de "navette" entre la station et nos villages. Autre projet, la mise en place d'une seconde chaufferie bois pour une dizaine de bâtiments - dont la coopérative laitière, la piscine et la mairie. Nous isolerons aussi les bâtiments publics suite à des études menées par l'Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables, et valoriserons le patrimoine naturel de notre vaste et belle commune (15 000 ha). Soit beaucoup de projets nécessitant une énergie... renouvelable bien sûr !



Pascal Combaz-Deville : "Il faut associer la population et les "forces vives".